



Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques de l'Essonne
Au Comité Technique Local du 11 juillet 2013

Madame la Présidente

Le Directeur Général déclinait ces derniers jours à l'encadrement puis aux organisations syndicales nationales la démarche stratégique qui va s'appliquer à notre Direction, la DGFIP.

Nous assistons à la poursuite voire à l'amplification des objectifs fixés dans le cadre de la RGPP et cela sous couvert désormais de Modernisation de l'Action Publique (MAP).

Et c'est bien au nom du redressement des Finances Publiques que la démarche stratégique appelle les agents à consentir de nouveaux sacrifices en acceptant les suppressions d'emplois, le gel du point d'indice, la réduction des moyens de fonctionnement, la casse des droits et garanties collectives.

Au nom de ce principe, nous assistons à la diminution du volume interne des promotions, et nous attendons désormais les décisions interministérielles s'agissant de la Prime Fonction Liée aux Résultats (PFLR) qui proposerait une refonte générale des régimes indemnitaires pouvant aboutir, selon les dispositions d'origine et les cas, à une perte de sèche de 10% de la rémunération.

C'est au nom du même intégrisme libéral prôné par la Commission Européenne que l'actuel gouvernement va présenter sa réforme des retraites visant à allonger la durée de cotisation et à réduire le niveau des pensions.

La démarche stratégique que nous vend le Directeur Général, c'est l'austérité pour les agents. C'est un remodelage profond de notre direction qui nous attend, pour accompagner l'austérité à la DGFIP !!! L'éclatement de nos services, la remise en cause de nos garanties collectives (notre statut), la poursuite et l'amplification des suppressions d'emplois, l'austérité salariale.

Il n'y a pas besoin d'être grand clair pour comprendre que la démarche stratégique est une opération de dépeçage de la DGFIP et les promesses de conserver l'ensemble de nos missions au sein de la DGFIP ne sont que fariboles.

Ce que nous allons connaître ce sont des fusions, des concentrations, des disparitions de services ou de postes comptables, la déstructuration de nos règles de gestions (nos garanties collectives) que des Directeurs appellent de leurs vœux, la dilution de nombreuses missions dans des services déjà surchargés (la généralisation de CDI-CDIF, le contrôle de la dépense allégé, la transformation en Etablissement Public de France Domaine avec l'abandon de certaines missions d'évaluations réalisées pour les collectivités locales, la concentration des services et la modulation des conditions d'accueil des usagers en spécialisant au maximum pour mieux regrouper au niveau départemental ou régional des centres de services dits partagés) tout cela dans un contexte d'accélération des suppressions d'emplois.

La souffrance des agents, dans ce contexte destructeur, ne va faire que croître.

C'est pourquoi, la CGT Finances Publiques exige l'ouverture de négociation sur l'ensemble des contentieux revendicatifs figurant dans la plate-forme unitaire DGFIP.

De plus, elle considère qu'il est nécessaire de mettre en place un plan d'urgence pour notre administration.

Dans un premier temps, elle revendique le retour aux effectifs des deux directions avant la fusion et des moyens budgétaires à ce niveau. Elle exige une évolution immédiate des rémunérations des agents de la DGFIP à la hauteur des pertes de pouvoir d'achat depuis 2000.

Pour la CGT-Finances Publiques, c'est donc un changement d'orientation total qui est attendu et une véritable réponse aux besoins tant du point de vue des missions que des revendications des agents. C'est avec eux que la CGT, dans un cadre intersyndical, créera les conditions nécessaires à ce changement.

Enfin, nous dénonçons aujourd'hui, la fusion des deux SIE de Palaiseau qui n'est que la première pièce d'un vaste mécano que vous allez vouloir mettre en place dans notre Direction et c'est pour cela que nous voterons contre ce projet et nous réitérons notre demande, à ce jour, des postes de dépenses qui sont impactés et dans quelle proportion par les restrictions budgétaires que vous nous avez présenté lors du CTL du 17 mai dernier.